

CITY TRIATHLON LOUVAIN – (non-drafting)

Dimanche 15/5/2022 – départ 13h00

Parking

La place Ladeuze (Ladeuzeplein) est le point central de notre triathlon. Les athlètes y procéderont à leur inscription, ils y chausseront leurs chaussures de course à pied (2^{ème} zone de transition), l'arrivée y est également prévue ainsi que de la nourriture et des boissons pour les spectateurs.

Il y a un parking (souterrain) payant en dessous de la place Ladeuze. D'autres possibilités de parking sont disponibles sur le site web de la ville de Louvain, via l'adresse [Leuven/Mobiliteit en openbare werken/Parkeren/Parkings](#). En dehors de ces parkings, il est bien sûr possible de se garer dans les rues de Louvain.

Enregistrement

Enregistrement et paiement uniquement [en ligne](#).

Il y a une période d'inscription prioritaire d'un mois pour les licenciés et les riverains.

	Jusqu'au 31/3	Du 1/4 au 10/5 – 22h
Participant individuel	65	80
Teams	120	150

Les athlètes qui sont membres du Triatlon Vlaanderen /LBFTD peuvent s'inscrire via leur compte personnel Triatlon Vlaanderen. L'enregistrement directement via le calendrier de la compétition est une alternative mais dans ce cas, toutes les données doivent être réintroduites. Une fois inscrit, vous recevrez une confirmation automatique par e-mail de ce système sur l'adresse e-mail que vous avez fournie lors de votre enregistrement. Vous pouvez également contrôler cette confirmation via votre compte personnel Triatlon Vlaanderen ou en consultant la liste des participants en ligne.

Le jour de l'épreuve :

Le secrétariat se trouve dans le haut de la place Ladeuze à côté de la grande tente et est ouvert dès 8h00 et non-stop tout au long de l'épreuve.

Tous les athlètes doivent utiliser le chip réutilisable (avec traceur) de l'organisateur pour l'enregistrement électronique du temps.

Attention: l'enregistrement online sera clôturé dès que le nombre maximum de participants a été atteint (500) ou au plus tard le 10 mai à 22h00.

Désistement

Merci de bien vouloir nous tenir informés de tout désistement éventuel avant l'épreuve. Les frais de réservation - 15€ seront remboursés sur présentation d'un certificat médical (parvenu au plus tard le jour de l'épreuve au secrétariat des athlètes). Lors de l'envoi de votre certificat médical, merci de bien vouloir mentionner votre numéro de compte bancaire.

Règlements

Vous pouvez consulter les règlements sportifs internationaux (WT) et belges sur le site de la [VTDL](#).

Par son inscription, chaque participant s'engage à accepter ces règlements ainsi que celui de l'organisation.

Vestiaires

A partir de 14h00, les athlètes peuvent utiliser les vestiaires du complexe sportif "De Rijschool", situé Rijschoolstraat, 21. Le chemin vers les vestiaires est indiqué à partir du secrétariat des athlètes. Des toilettes sont aussi disponibles dans les **2 zones de transition**.

Zones de transition

Il y a deux zones de transition : une au point de départ de l'épreuve de natation Kolonel Begaultlaan 85, 3012 Wilsele (Leuven) et une sur la place Ladeuze à Louvain.

La zone de transition sur la place Ladeuze est ouverte à partir de 11h00. Les athlètes y déposeront leurs chaussures de course avant d'aller vers le point de départ de l'épreuve de natation.

C'est également dans cette zone de transition qu'un **bac de rangement en plastique sans marque distinctive**, ayant une dimension maximum de L45xI35xh25, doit de préférence être déposé. Un bac de rangement en plastique qui ne respecte pas ces conditions ne sera pas accepté. Les Technical Officials de la fédération effectueront un contrôle strict!

La zone de transition au départ de l'épreuve de natation est ouverte à partir de 11h00. Les athlètes recevront à l'inscription un sac plastique avec leur numéro d'inscription. Les athlètes devront y déposer tout leur matériel après la natation (lunettes de natation, combinaison ("wetsuit"), bonnet de bain). Les organisateurs se chargeront de l'apporter à la zone de transition de la place Ladeuze.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte de matériel.

L'épreuve de natation: 750 m

Les athlètes se rendent par leurs propres moyens au départ de l'épreuve de natation situé à 2 km du secrétariat à la place Ladeuze.

Pour les supporters (qui ne disposent pas d'un vélo), une navette (bus) est prévue vers le point de départ de l'épreuve de natation. Après l'épreuve de natation, les supporters seront ramenés vers la place Ladeuze.

Le parcours de natation sera disponible sur le site web www.tdleuven.be et devra être connu par chaque participant.

Parcours à vélo: 38 km

Le parcours à vélo se déroule dans le sens des aiguilles d'une montre (un trajet suivi de deux tours). Il y a trois passages à la place Ladeuze. Au 3ème passage, nous entrons dans la Zone de Transition 2.

Il n'y a pas de ravitaillement pendant l'épreuve à vélo.

La circulation sera limitée lors du parcours cycliste. Le code de la route doit être respecté à chaque instant par chaque participant!

Le parcours à vélo sera disponible sur le site web www.tdleuven.be et devra être connu par chaque participant.

Parcours de la course à pied: 10 km

Le parcours de la course est constitué de 4 tours avec 4 passages à la place Ladeuze.

Il y a 1 poste de ravitaillement par tour

Le parcours de la course à pied sera disponible sur le site web www.tdleuven.be et devra être connu par chaque participant.

Ravitaillement

Il est interdit aux supporters d'approvisionner les athlètes durant toute la durée des épreuves.

Il y a 1 poste de ravitaillement par tour durant la course à pied.

Le ravitaillement se fera en conformité avec le règlement de la ville de Louvain et celui de l'organisation. Ce règlement sera en vigueur durant toute la durée de la compétition (natation, vélo et course à pied). La ville de Louvain prône un recyclage à 100% pour chaque événement organisé dans la ville.

Distribution des prix

Un podium est prévu pour les 3 premiers athlètes au classement général, quelques minutes après l'arrivée du 3^{ème} athlète dans la catégorie concernée. Il n'y a pas d'autre distribution de prix prévue.

Le montant du prix sera versé sur le compte bancaire de l'athlète.

En cas de contrôle antidopage, l'organisation peut attendre le résultat du contrôle avant d'effectuer le versement.

L'athlète s'engage à rembourser le montant du prix en cas de contrôle antidopage positif si le prix a déjà été versé.

Classement général				Classement par catégorie	
HOMMES		FEMMES		M/F18, M/FU23, M/F40, M/F50, M/F60	
Place	Montant	Place	Montant	Place	Montant
1	400	1	400	1	25
2	300	2	250	2	20
3	200	3	150	3	15
4	150	4	100		
5	100	5	50		
6	75				
7	50				
8	40				
9	30				
10	25				